

Kaliméra / il y a quinze années

[Réforme ballistique de M. De Vallière](#)

Les réformes de Monsieur de Vallière

Les réformes de Monsieur de Vallière (1667 - 1759) portent aussi bien sur l'organisation des unités (création d'un Corps royal de l'artillerie), sur l'instruction et sur le matériel. Il réagit contre le nombre encore élevé de calibres et le réduit à cinq pour les canons (24, 16, 12, 8 et 4 livres), trois pour les mortiers (12, 10 et 8 pouces) et un pour les obusiers (8 pouces). Pour les canons, il élimine les pièces longues (coulevrines) et refuse les pièces courtes jugées peu fiables. D'une manière générale, ce système se borne à simplifier et à uniformiser les matériels existants. Même cette uniformisation reste néanmoins encore toute relative.

[\[books.google.be\]](#)